
UN SIGNE D'ESPÉRANCE POUR NOTRE MONDE (2)



Le 17 octobre dernier, en tant que président de la Commission nationale épiscopale des affaires sociales, je rendais publique une lettre pastorale des évêques du Canada sur l'élimination de la pauvreté. Pour entreprendre ou continuer cette lutte, il nous importe de reconnaître les nouveaux pauvres d'aujourd'hui. Notre commission n'a pas fait une liste exhaustive de ces appauvris, mais elle a invité à regarder de près la situation des femmes, des autochtones, des personnes déracinées et des familles.

LES FEMMES

Selon le Conseil national du bien-être social, chez les femmes qui sont chefs de famille, le taux de pauvreté est incroyablement élevé. Le groupe ayant le taux de pauvreté le plus élevé est celui des familles monoparentales où la mère a moins de 65 ans et vit avec ses enfants de moins de 18 ans. De plus, quel que soit le groupe d'âge, le taux de pauvreté est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Ces chiffres expliquent en partie pourquoi, au chapitre de l'inégalité entre les hommes et les femmes, le Canada chute de rang au classement international. Bien qu'aucune société ne traite les femmes aussi bien que les hommes, on ne peut être complaisant à ce sujet en ce qui concerne la performance du Canada.

Comme le soulignaient les évêques du Québec, la solution au problème de la pauvreté des femmes est au cœur de l'élimination de la pauvreté au Canada. Pourtant, dans presque tous les pays, comme le constatait la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, celles-ci travaillent un plus grand nombre d'heures que les hommes. Ainsi, plus de 68 % de la valeur de la production mondiale des femmes, estimée à 11 milliards de dollars, n'apparaît dans aucun système de comptes nationaux. Or, ces milliards de dollars sont attribuables au travail « invisible » et non rémunéré des femmes. Pourtant, une grande partie du travail des femmes a une valeur sociale très élevée: il comprend le soin et l'éducation des jeunes, ainsi que la préparation des repas et l'entretien de la maison. Tant que l'on n'appréciera pas vraiment à sa juste valeur la contribution des femmes à la vie de la société, cette inégalité demeurera insurmontable.

LES PEUPLES AUTOCHTONES

Le traitement réservé aux peuples autochtones du Canada demeure un des chapitres pénibles de notre histoire. Si les autochtones inscrits vivant dans les 607 bandes constituent seulement 2 % de la population du pays, il s'agit cependant d'une population jeune dont le taux de croissance démographique est deux fois plus élevé que celui de la population en général. Le taux de mortalité infantile y est deux fois plus important; le taux de chômage, presque trois fois plus élevé; les revenus, inférieurs à la moitié du revenu moyen canadien. Les autochtones ont une espérance de vie de presque dix ans inférieure à celle du reste de la population, alors que le taux de suicide est presque trois fois plus élevé que celui des autres groupes de notre pays. La situation des autochtones non inscrits est pire que celle de la plupart des Canadiens et des Canadiennes.

Les Églises chrétiennes continuent d'accompagner les peuples autochtones qui tentent de surmonter les difficultés qui affligent encore un grand nombre de leurs communautés: par exemple, la perte de terres, l'extinction de leur culture, les modifications de territoires, ainsi que les défis de plusieurs d'entre eux, chaque jour plus nombreux, qui partent vivre en ville.

LES PERSONNES DÉRACINÉS

Un citoyen sur 200, dans le monde, est un réfugié ou une personne déplacée; c'est un pourcentage neuf fois plus élevé qu'en 1970. Il y a présentement 19,5 millions de réfugiés et 30 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Blessées dans leur dignité, beaucoup de personnes déracinées connaissent souvent une très grande pauvreté.

Le Canada s'enorgueillit de l'accueil qu'il a réservé aux immigrants au cours de son histoire. Pourtant, à cause de notre système actuel, un riche entrepreneur entre beaucoup plus facilement au pays que celui qui cherche simplement la survie de sa famille. Même si les immigrants et les réfugiés apportent au Canada leur richesse économique, sociale et culturelle, il faut admettre que les sacrifices qu'ils doivent faire pour y arriver et s'y établir sont énormes; avant d'être traités comme citoyens à part entière, il leur faut vivre plusieurs étapes fort coûteuses. La difficulté du processus d'immigration et d'adaptation au pays explique pourquoi le taux de pauvreté des familles dont le chef est un immigrant est plus élevé que celui des familles dont le chef est né au Canada. De plus, dans les familles immigrantes établies au pays depuis un certain temps, la pauvreté est « relativement faible » comparée à celle des nouveaux arrivés.

LES FAMILLES

Au fil des ans, l'Église dans son enseignement social a défendu les droits économiques de la famille, parce qu'ils sont nécessaires à l'établissement d'un ordre social juste. Si nous voulons soutenir les familles, il est plus qu'urgent, à l'approche du troisième millénaire, de se porter à la défense et à la sauvegarde de ces droits fondamentaux. La vague de compression des programmes sociaux, qui s'abat aujourd'hui sur le pays et l'ensemble des provinces, a un impact direct sur les parents et par voie de conséquence sur les enfants. Des impératifs économiques de plus en plus nombreux obligent le père aussi bien que la mère à travailler toujours davantage pour subvenir aux tout premiers besoins de la famille: ils sont écartelés entre leurs tâches de conjoints, de parents, d'éducateurs et les pressions exercées par les milieux de travail de plus en plus exigeants quant à la rentabilité, l'efficacité et la performance à fournir. Les parents trouvent difficile de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles. Notons que le contexte économique des dernières années, surtout avec les coupures exercées récemment dans les programmes sociaux, apparaît plus contraignant pour l'ensemble de la population féminine.

+ François Thibodeau ym

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (30 octobre 1996)